



## Flash cultures n°21 - Mardi 21 juin 2022

Avec le soutien financier de :

**Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.**



### LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS DU COLZA : UN DEFI PASSIONNANT et USANT.

La récolte de colza n'est pas encore commencée qu'il faut mettre en place la prochaine campagne ou du moins y réfléchir sérieusement. Pour y parvenir, rien de tel que de se remémorer les principaux enseignements acquis tout au long de la campagne. À commencer par ceux des parcelles suivies notamment dans le cadre du bulletin de santé du végétal. Vous trouverez ci-après ceux concernant les principaux ravageurs, domaine dans lequel la CA39 s'investit depuis longtemps.

**Grosse altise adulte** : Captures importantes généralisées dans toute la plaine du Jura. Attaques ou dégâts très fréquents, d'autant plus que le colza est moins développé. Inefficacité des traitements insecticides (pyréthrinoides ou BORAVI WG) dans toutes les parcelles quel que soit le nombre de traitements insecticides, du moins aucune différence visuelle entre T et NT. À l'inverse aucun dégât sur les colzas développés, c'est-à-dire ayant atteint le stade 5 feuilles ou plus à la mi-septembre.

**Charançon du bourgeon terminal** : Dégâts dans les situations à risque (petit colza, terres argileuses) en l'absence de traitement. Bonne efficacité de tous les insecticides utilisés dans les situations à risque. Aucun dégât dans

les parcelles non traitées dont le poids frais de colza était supérieur ou égal au poids seuil de la grille de risque CA39.

**Larves d'altises** : Beaucoup moins d'individus par plante que l'année précédente. Efficacité maximum de l'ordre de 50 % sur la réduction du nombre de larves pour le Boravi WG. Pas de phénomène de dépérissement observé comme l'année précédente.

**Charançon de la tige du colza** : Présence faible et pas généralisée. Dégâts plutôt faibles dans les secteurs où il y a habituellement de la nuisibilité. Interrogation sur l'efficacité et/ou le positionnement des traitements insecticides compte-tenu de l'absence de différence visuelle entre T et NT dans des parcelles avec dégâts. Aucun dégât dans la majorité des parcelles non traitées.

**Charançon de la tige du chou** : Présence toujours importante ou significative. Nombre de larves /plante qui semble plus faible que toutes les années précédentes et ce depuis 2018. Différence non systématique entre T et NT.

**Méligèthe** : Colonisation hétérogène selon secteur géographique. Bon déroulement de la floraison quelles que soient les situations. Aucune différence visuelle entre T et NT.

**Tableau 1 : Analyse des seuils de risque sur insectes du colza**

Ravageur	Seuil de risque	Traitement insecticide efficacité	Commentaire
<b>Grosse altise adulte</b>	Selon % de pieds présentant des morsures ou % de surface foliaire détruite (Terres Inovia)	Inefficace	Un colza ayant 5 feuilles ou plus à la mi-septembre n'est plus sensible aux dégâts de grosse altise. Il faut donc semer au plus tard le 20 août en cas d'une levée rapide
<b>Charançon du bourgeon terminal</b>	Selon type de sol et poids du colza (grille de risque CA39).	Si nécessaire, efficace	Semer suffisamment tôt dans les situations à risques comme les terres argileuses de vallées pour que le colza soit suffisamment développé fin octobre (50g/pied).
<b>Larves d'altises</b>	Selon nombre de larves/plante en fonction du poids frais (Terres Inovia)	Oui à 50% maxi si dérogation obtenue pour l'utilisation d'un nouveau produit	Plus le colza poussera et de façon régulière durant l'automne mieux il supportera la présence de larves (semis précoce, alimentation azotée).
<b>Charançon de la tige</b>	Si captures (Terres Inovia)	Efficace	Majorité de situations en plaine du Jura sans captures et/ou sans dégât. Reprendre le seuil de risque de la protection des végétaux prenant en compte la hauteur de la tige en attendant mieux.
<b>Méligèthe</b>	Selon nombre de méligèthes/plante en fonction du stade (Terres Inovia)	Difficile à apprécier	A entraîné des traitements insecticides qui n'ont pas paru justifiés par la suite. La prise en compte des dégâts sur boutons (ou non) doit

Au final, la pression des ravageurs de cette campagne nous semble beaucoup plus faible que l'année précédente même si :

- \* les colzas n'ont pas été semés tôt
- \* les pivots n'étaient pas extraordinaires en entrée comme en sortie d'hiver
- \* des parcelles ont été détruites (semis tardif de septembre en sol argileux de vallée).

Le paradoxe, c'est qu'il y a eu probablement plus d'insecticides que la normale réalisés, notamment à l'automne, alors que les différences visuelles entre T et NT sont très faibles ou rares. Ce qui veut dire que les traitements n'étaient pas utiles ou nécessaires. La récolte des essais de Balaiseaux chez Johann Camuset et d'Annoire chez Mathieu Barraux, que je remercie, nous permettra d'être précis sur ce sujet. Mais on ne peut plus se satisfaire de certains seuils de risque (nuisibilité ou d'intervention) qui entraînent systématiquement un traitement parce que le ravageur est présent alors qu'au final il n'y a pas de nuisibilité ou rarement. L'argument sur le fait qu'au vu du coût d'un traitement insecticide par rapport au coût d'une éventuelle perte de colza n'est pas plus

recevable. Les traitements insecticides créent de plus en plus de phénomènes de résistance et il n'y a pas de nouveautés. Quelle sera la rentabilité voire l'avenir d'une culture de colza sans insecticide efficace ? Dépenser 5€ ou 20€ d'insecticide plus le coût du passage quand il n'y a pas de gain de rendement constitue une dépense inutile donc une perte.

Vous trouverez dans le tableau 1 ci-dessus, un avis sur l'analyse de risque retenue pour chacun des principaux ravageurs. Il en ressort deux éléments essentiels :

- ⇒ Le colza doit atteindre un stade ou un poids à des périodes bien précises pour mieux se défendre vis-à-vis des ravageurs d'automne. Il doit être semé au plus tard le 20 août.
- ⇒ Une augmentation du nombre de traitements insecticides, justifiés ou non, ne fera qu'accélérer les phénomènes de résistance et dans très peu de temps plus aucun insecticide ne sera efficace. Nous devons continuer à produire du colza mais en utilisant moins d'insecticides.



Photo 1 : Grosse activité du weekend dans les orges d'hiver !

## SOJA

### \* Stade :

Floraison pour la majorité des parcelles. Les premières gousses sont visibles dans les parcelles les plus précoces.

## MAÏS

### \* Stade :

13 à 16 feuilles pour les semis de la mi-avril à début mai.

### \* Pucerons :

Leur présence reste très faible et constante, moins de 1 puceron par plante, que ce soit *Metopolophium dirhodum* ou *Sitobion avenae*.

### \* Pyrale :

Les captures dans les pièges à phéromones repartent à nouveau avec un cumul de 13 captures pour la semaine écoulée. Voir tableau 2 ci-dessous. Si aucune ponte de pyrale n'a été trouvée jusqu'à ce jour, des larves « baladeuses » ont été observées à Asnans. Pour les parcelles à risque où un traitement chimique est prévu, il faut intervenir dès que possible.



Photo 2 : Larve baladeuse à Asnans



Photo 3 : Trace du passage de la larve de pyrale

**Tableau 2 : Evolution des captures de pyrales dans réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture du Jura**

Date Lieu	Capture pyrales dans piège à phéromones				
	23/05	31/05	07/06	13/06	20/06
Vincelles	1	9	15	0	4
Lombard	0	0	0	1	1
Sellières	0	1	0	2	0
Brainans	0	0	0	0	0
Asnans	0	4	2	1	5
Santans	0	0	1	2	1
Gevry	0	0	0	0	2
Rochefort/ Nenon	0	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>13</b>

#### Rappel : analyse du risque et traitement chimique

Depuis de nombreuses années, nous ne trouvons plus de parcelles infestées de pyrales lors de la récolte fourrage ou grain, et pourtant ce ne sont pas les parcelles non traitées qui manquent. Le risque de dégâts de pyrale est donc faible en plaine du Jura. Bien évidemment, si vous avez eu une ou plusieurs parcelles, bien touchée(s) par

la pyrale l'année dernière, il faudra prendre en compte ce risque si vous avez semé du maïs sur ces mêmes parcelles ou dans les environs. On a pour habitude de dire qu'il est inutile de protéger les maïs ensilage et que pour les maïs grain, il vaut mieux protéger ou au moins les parcelles récoltées tardivement. Mais avec des dates de semis de plus en plus précoces, un temps de plus en plus chaud, et des récoltes de plus en plus précoces, le risque diminue encore. Chaque année, la quantification du nombre de larves par pied fin septembre voire début octobre dans les parcelles non traitées est un élément incontournable pour faire une analyse du risque. Pensez-y.

En cas de traitement, deux possibilités de lutte. Celle à l'aide de trichogramme qui préserve l'environnement mais qui depuis de nombreuses années n'est pas aussi efficace que la lutte chimique. Si l'on a déjà peu de pyrale et que l'on utilise un moyen de lutte moyennement efficace, cela vaut-il encore le coup d'intervenir ?

Et l'autre, que l'on qualifie de chimique, généralement avec des insecticides sous forme liquide. Pour ce type de produit, deux éléments essentiels sont à retenir. D'une part, ils doivent être positionnés au stade « larve baladeuse » pour être efficaces. Il est donc encore trop tôt pour intervenir puisque l'on n'a pas encore trouvé de pontes. D'autre part, ces insecticides n'ont pas tous le même impact sur la faune auxiliaire. On peut dire d'une certaine manière que le Coragen, c'est ce qu'il se fait de mieux et que les pyréthrinoïdes, c'est ce qu'il se fait de pire. Les insecticides sous forme micro-granulés tel que le Sherpa 2 GC se situent entre les deux.